

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
BUREAU DE LA DIRIGEANTE PRINCIPALE DE LA GESTION DES RISQUES

Stratégie de santé et de sécurité au travail – Transformation 2030



Message de la dirigeante principale de la gestion des risques

Chers membres de la communauté universitaire,

Dans l'environnement dynamique de l'académie et de la recherche, où l'exploration, l'innovation et la découverte prospèrent, la santé, la sécurité et le bien-être de notre communauté sont primordiaux. Nous vivons dans le présent et apprenons du passé, mais il est essentiel de se préparer pour notre avenir. J'ai le plaisir de partager avec vous une stratégie globale qui fera évoluer fondamentalement notre culture de sécurité au travail, servant à protéger davantage tous les membres de notre communauté universitaire.

Notre engagement envers l'excellence va au-delà de la célébration des avancées académiques pour inculquer le principe fondamental selon lequel chaque personne a le droit de travailler et d'étudier dans un environnement sain et sûr. Notre stratégie de santé et de sécurité cherche à intégrer de manière transparente les meilleures pratiques dans le tissu même de notre institution, afin de promouvoir notre responsabilité collective envers le bien-être de notre communauté.

Nos engagements dans le Règlement 77 occupe une place importante dans notre stratégie. Maintenant que nous avons conçu, développé et mis en œuvre notre Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST), nous nous tournons vers l'avenir à moyen et long terme et vous partageons nos prochaines étapes.

Notre stratégie reflète notre engagement indéfectible à créer et à maintenir un environnement qui nourrit la curiosité intellectuelle et l'excellence tout en protégeant la santé et le bien-être de toutes les personnes au sein de notre communauté. En suivant cette vision, nous entamons un parcours collectif pour favoriser une culture de sécurité qui deviendra la marque distinctive de notre institution.

Cette stratégie s'aligne parfaitement avec la stratégie institutionnelle Transformation 2030, et en partageant notre vision avec vous, nous évoluerons conjointement en tant que communauté.

Carolina de Moura
Dirigeante principale de la gestion des risques



Notre vision

Être un leader en matière de santé et de sécurité environnementale au travail, offrant une valeur ajoutée aux opérations universitaires.

Les aspirations qui nous définissent

Mission

Maximiser l'engagement à nos programmes de santé, de sécurité et de gestion environnementale, et intégrer les considérations en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans les processus de prise de décision.

Mandat

Promouvoir le Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail tout en entreprenant des activités institutionnelles visant à renforcer la capacité de la communauté universitaire à innover, à diriger et à explorer en toute sécurité.

Principes directeurs

- **LEADERSHIP** – rechercher de nouvelles façons innovantes de résoudre les défis environnementaux, de santé et de sécurité.
- **EXCELLENCE** – établir des normes et des objectifs élevés tout en les réalisant par la performance.
- **RESPONSABILITÉ** – tous les membres de la communauté sont tenus responsables de leurs actions, décisions et obligations.
- **COLLABORATION** – croire au travail en équipe dans le but d'obtenir un plus grand succès.
- **INTÉGRITÉ** – agir avec transparence et confiance en respectant nos engagements.

Développer notre vision

Pour atteindre un objectif, il faut un plan. Les résultats ne se produisent jamais "par hasard" et la sécurité ne fait pas exception. La communauté universitaire doit connaître la direction que nous voulons donner à la sécurité, et en définissant et en partageant notre vision, nous ferons évoluer notre programme de santé et de sécurité en un programme qui n'a pas encore été égalé par aucune institution postsecondaire.

Tout au long du processus de développement, nous avons demandé aux membres de la communauté universitaire de se joindre à nous pour penser en grand. Nous avons compté sur les contributions des membres du corps professoral, du personnel de soutien, des experts en la matière et de nos partenaires pour créer la première vision à long terme pour la santé et la sécurité. En tant qu'institution postsecondaire, nous avons une responsabilité sociale de donner l'exemple à nos étudiants et de les inspirer en tant que leaders de demain. Cela inclut la prise en compte des lieux de travail sûrs et sains que nos étudiants continueront à construire et à façonner. Nos étudiants seront les premiers témoins du

leadership en matière de sécurité.

Étape 1 - Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Nous avons commencé par une évaluation. En 2021, nous avons examiné de manière critique nos opérations de sécurité en laboratoire et identifié des domaines à améliorer. Cela a finalement lancé le développement d'un Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) qui a mobilisé tous les niveaux de l'organisation. Le SGSST a examiné comment la santé et la sécurité sont mises en œuvre à l'Université d'Ottawa, y compris la structure d'imputabilité et la gouvernance. La première stratégie de sécurité à long terme a commencé à prendre forme, aboutissant à sa pleine mise en œuvre en 2023.

Étape 2 – Opportunités

Tout comme les programmes accrédités en milieu académique, le directeur général de la prévention du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences peut accorder une accréditation et une reconnaissance à un employeur. L'accréditation est volontaire mais est très puissante pour faire évoluer la culture de la sécurité et pour maintenir un environnement de travail sain et sûr pour notre communauté. Elle offre également un incitatif financier significatif. Nous avons eu des discussions préliminaires avec les autorités gouvernementales provinciales, notamment le Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). Une feuille de route vers l'accréditation, mais surtout, une transformation continue de la sécurité, a commencé à se concrétiser.

Étape 3 – Conceptualisation

Des experts internes, des cadres supérieurs, des ressources du campus et des membres du Comité mixte sur la santé et la sécurité ont été invités à approfondir et à discuter davantage de la vision ; nous avons recueilli leurs commentaires et affiné encore davantage les éléments clés. La vision donne une direction claire sur la manière dont la sécurité est une partie essentielle de notre institution et comment le chemin pour atteindre le résultat sert à faire bien plus pour notre institution.

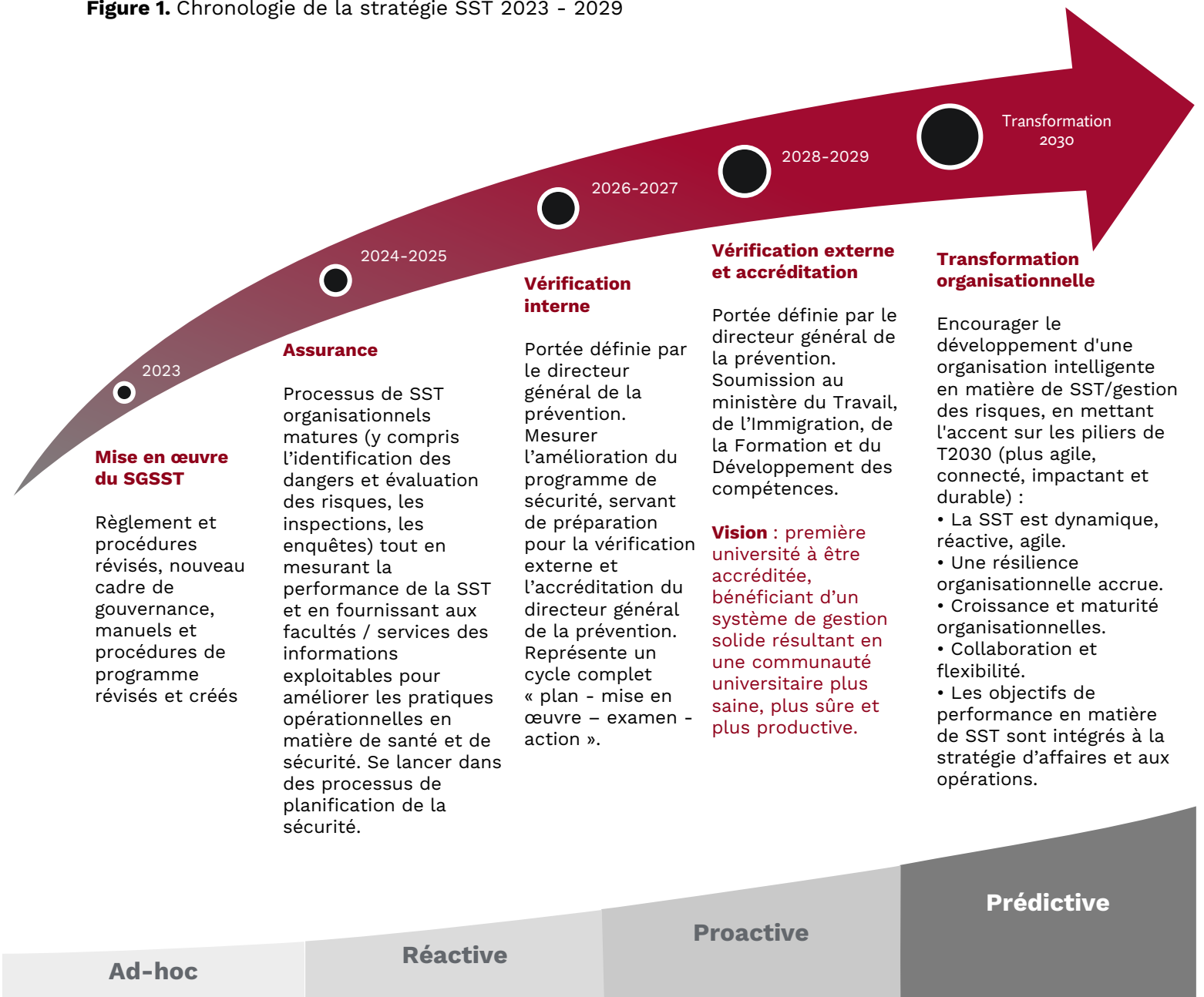
Étape 4 - État futur

La première stratégie institutionnelle pour la santé et la sécurité au travail a été présentée au Comité d'administration. La stratégie sera partagée avec notre communauté et présentée aux facultés et services afin de fournir une direction claire pour un avenir où la santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales de notre institution et de tous les membres de la communauté universitaire.

Chronologie

L'évolution continue de la santé et de la sécurité sur le campus est divisée en phases distinctes, chacune avec des étapes importantes à franchir pour réussir et améliorer sa durabilité. Le Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail mis en place en 2023 a permis à l'institution de faire un bond en avant vers cette vision. La stratégie se compose de trois phases :

Figure 1. Chronologie de la stratégie SST 2023 - 2029



Phase 1 – Mesure, Assurance et Planification (2024-2025)

Un principe clé du Règlement 77 est la mesure et la communication des performances en matière de santé et de sécurité. Le SGSST établit ces exigences à la fois en interne pour les facultés et les services et par l'intermédiaire du Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques, respectivement, à travers le 'modèle des lignes de défense'. Au cours de la phase 1, le Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques a identifié des indicateurs clés de performance en matière de santé et de sécurité. Ces mesures soutiennent la mise en œuvre du SGSST et seront révisées tout au long de la phase 1 avec la haute direction des facultés et services.

Le personnel de gestion des facultés et services, à travers le modèle « plan-mise en œuvre-examen-action » fixe ses priorités en matière de santé et de sécurité, exécute son plan, examine ses performances en conséquence et apporte des améliorations mesurables. Le Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques fournit une assurance de deuxième ligne à la direction des facultés et services et à la haute direction à la fréquence appropriée.

Résultat souhaité : l'engagement et la compréhension des facultés et services de l'état actuel, avec une évolution mesurable à travers les cycles subséquents. La haute direction intègre la sécurité dans les opérations commerciales à travers le « plan-mise en œuvre-examen-action ».

Phase 2 - Vérification interne (2026-2027)

La phase 2 se concentre sur l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre du SGSST. Une vérification interne sera effectuée en utilisant les exigences d'accréditation du directeur général de la prévention comme portée de la vérification, y compris :

- Leadership, engagement et participation
- Planification et mise en œuvre
- Évaluation

Résultat souhaité : le système de gestion continue de mûrir. Un rapport de vérification final identifie objectivement les lacunes dans le programme de sécurité institutionnel et sa mise en œuvre sur lesquelles l'Université peut agir et répondre.

Phase 3 - Vérification externe et accréditation (2028-2029)

La phase 3 suit un processus similaire à celui de la phase 2, avec une vérification externe. La portée de la vérification se concentre sur les mêmes critères que ceux spécifiés dans la vérification interne.

Résultat souhaité : un système de gestion qui continue à mûrir mais s'adapte désormais de manière cohérente. Un rapport de vérification final identifiera de manière objective les lacunes dans le programme de sécurité institutionnelle et sa mise en œuvre, et l'Université pourra ensuite s'attaquer à ces lacunes.

Après la réussite et la clôture de vérification externe, la documentation probante sera soumise au Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences pour vérification, validation et accréditation. En 2024, très peu d'employeurs ont obtenu une accréditation provinciale d'un système de gestion de la santé et de la sécurité, et aucune institution postsecondaire ; l'Université d'Ottawa vise à être la première institution postsecondaire de la province à obtenir une accréditation.

Exécution

Grâce à une approche délibérée, disciplinée et transparente, l'Université d'Ottawa mettra en œuvre ces trois phases à travers :

- Des plans opérationnels détaillés, comprenant des feuilles de route et des jalons, clairement liés aux priorités ;
- Des mises à jour sur les progrès qui se concentrent sur les résultats, mesurent la performance et évaluent la valeur pour la haute direction et les cadres supérieurs de l'Université d'Ottawa ;
- Des initiatives visibles menées par les leaders du campus pour assurer la responsabilité des pratiques et de la culture en matière de santé et de sécurité dans toute l'organisation ;
- Une communication régulière, claire et transparente avec les principaux intervenants au fur et à mesure des progrès réalisés ;
- Un leadership et un engagement de tous les membres de la communauté universitaire.

Communications

L'équipe de santé et de sécurité de l'Université d'Ottawa s'engage à communiquer avec la communauté universitaire de manière opportune, efficace et transparente. Ce plan est conçu pour :

- Partager la vision future de l'Université d'Ottawa en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Inspirer notre communauté et la guider dans l'intégration de la santé et de la sécurité dans leurs opérations quotidiennes ;
- Informer tous les membres de la communauté universitaire de la manière dont l'Université d'Ottawa réalisera des améliorations continues et répondra aux priorités stratégiques en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Contribuer au plan stratégique de l'Université.

Le partage de cette vision et de ce plan avec les parties prenantes internes garantira que la communauté de l'Université d'Ottawa comprend la direction de la santé et de la sécurité au travail au sein de l'institution. Cela inclura la discussion des problèmes lors des rencontres générales des facultés et des services, ainsi que des présentations de groupe ; la communication des attentes à travers des canaux en personne et numériques ; la mise à disposition du plan et des ressources ; et l'intégration de la prise de décision telle que décrite dans ce plan.

Prochaines étapes

Le Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques a déjà entamé le parcours en discutant des performances avec les facultés et les services pour fournir un contexte pour les prochaines étapes de notre évolution. Des outils et des ressources suivront pour soutenir les phases ultérieures et l'évolution de notre culture institutionnelle en matière de santé et de sécurité.

Communiquez avec nous

Université d'Ottawa

Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques

141 Louis Pasteur, Ottawa ON K1N 6N5

bdpgr-ocro@uOttawa.ca

[Visitez notre site Web.](#)